



Aménagement du territoire

**DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR DE LA RÉNOVATION
– AUTRE QUE RÉSIDENTIEL**

COMMENT PROCÉDER POUR L'ÉMISSION DE VOTRE CERTIFICAT D'AUTORISATION

Un certificat d'autorisation est requis lorsque :

- Les travaux sont assujettis à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);
- Les travaux consistent à ajouter une superficie de plancher;
- Les travaux consistent à créer un nouveau local (subdivision d'un local).

Pour tout autre type de travaux de rénovation, une **déclaration de travaux** doit être transmise au Service de l'aménagement du territoire.

Veuillez déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, **incluant les documents obligatoires exigés à l'étape 7**, au Service de l'aménagement du territoire situé au 3034, chemin Sainte-Marie.

Le Service de l'aménagement du territoire communiquera avec vous lorsque le permis sera prêt ou si votre demande est incomplète.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire au **(450) 474-4133, poste 1000**.

1 IDENTIFICATION DU LIEU DES TRAVAUX

Adresse et nom de la rue : _____

Numéro de lot : _____

2 IDENTIFICATION DU REQUÉRANT (la personne qui signera ce formulaire)

Nom complet : _____

Adresse complète : N°. Rue Ville Code postal

N° de téléphone : () - () -

Adresse courriel : _____

3 IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Même que le requérant ? Oui Non

Si non, nom complet : _____

Adresse complète : N°. Rue Ville Code postal

N° de téléphone : () - () -

4 IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR

Même que le requérant ? Oui Non

Même que le propriétaire ? Oui Non

Si non, nom complet : _____

Adresse complète : N°. Rue Ville Code postal

N° de téléphone : () - () -

N° de RBQ : _____

5 CALENDRIER DES TRAVAUX

Date prévue du début des travaux : _____ / _____ / _____
(Durée du permis : 6 mois maximum)

JJ MM AAAA



6 TYPE DE TRAVAUX QUI SERONT RÉALISÉS

RÉNOVATION :

Description sommaire des travaux de rénovation :

7 LISTE DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS À FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE

Prenez note que l'absence d'un document et/ou d'une information exigée ci-dessous fera en sorte que votre demande ne sera pas acceptée.

Cochez

- | | |
|---|---|
| <p>1- Si vous n'êtes pas propriétaire, une procuration (autorisation) du propriétaire actuel vous autorisant à effectuer les travaux pour lesquels le présent certificat est demandé;</p> | → <input type="checkbox"/> |
| <p>2- Pour une rénovation visant un ajout de superficie de plancher ou l'ajout d'un local : Un plan et devis de travaux d'architecture signés et scellés par un architecte membre de l'Ordre des architectes du Québec. Nonobstant ce qui précède, si après la réalisation des travaux, l'édifice n'excède pas deux (2) étages et trois cents mètres carrés (300 m2) de superficie brute totale des planchers et ne compte qu'un seul niveau au sous-sol, les plans et devis d'architecture peuvent être signés et scellés par un technologue membre de l'Ordre des technologues du Québec ou un ingénieur membre de l'ordre des ingénieurs du Québec;</p> | → <input type="checkbox"/> |
| <p>3- Pour toute autre rénovation : un croquis détaillé de la construction, réalisé proprement et à l'échelle, permettant une parfaite compréhension du projet, incluant les hauteurs et dimensions pertinentes. Dans le cas de travaux de rénovations extérieures, le croquis doit illustrer les élévations extérieures du bâtiment projeté, et ce, pour toutes les façades du bâtiment affectées par les travaux ;</p> | → <input type="checkbox"/> |
| <p>4- Liste des matériaux et couleurs des revêtements extérieurs (s'il y a lieu) ;</p> | → <input type="checkbox"/> |
| <p>5- Valeur totale du projet :</p> | → <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> \$ |

Secteur non relié à un réseau d'égout sanitaire seulement :

- | | |
|--|----------------------------|
| <p>6- Une (1) copie du plan de l'installation septique existante ou proposée, selon les recommandations pour le type d'installation septique de votre propriété qui a été approuvé et scellé par un ingénieur membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (s'il y a lieu).</p> | → <input type="checkbox"/> |
|--|----------------------------|



COÛT DU CERTIFICAT D'AUTORISATION

Le coût du certificat d'autorisation est calculé de la façon suivante : 75,00 \$ de base + 3,00 \$ par tranche de 1 000,00 \$ de la valeur des travaux (sans taxes) :

$75,00\$ + (\text{valeur des travaux}/1000) \times 3$

8 SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE DE PERMIS

En plus de confirmer la présente demande de permis, je m'engage à récupérer tous les matériaux secs qui ne seront pas utilisés pour mon projet de construction, pour lequel un permis me sera émis le tout, en vertu de l'article 15 du Règlement sur les permis et les certificats n° 1090.

Signature : _____ Date : _____
Signature